

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO et
CHARLES BLÉ GOUDÉ

Annexe n°2
Publique

Version publique expurgée de l'« Attestation de Laurent Gbagbo en date du 7 octobre 2015 » déposée le 22 octobre 2015 (ICC-02/11-01/15-308-Conf-Exp-Anx2)

Je soussigné Laurent GBAGBO,

indique n'avoir jamais donné mon consentement à la divulgation de mon dossier médical à d'autres que les experts nommés par la Chambre que j'ai nommément désignés.

Je n'ai signé aucun autre document écrit que le consentement remis à mes Avocats permettant de divulguer mon dossier à deux des trois experts ^{désignés par} la Chambre.

FAIT à La Haye, le 7 octobre 2015